

# Répartition du Lézard des murailles,

*Podarcis muralis* (LAURENTI, 1768),

dans le bassin de la Vesdre.

## Données nouvelles sur l'écologie de l'espèce et sur l'influence des facteurs anthropiques

par Éric GRAITSON (\*)

### Introduction

Le caractère relictuel des populations du lézard des murailles au Benelux est un fait bien établi (PARENT 1978) pour cette espèce qui atteint la limite septentrionale de son aire de répartition à Maestricht. Malgré l'isolement de la majorité des populations, la carte de répartition la plus actualisée concernant ce lézard (PARENT 1997; carte 1 in hoc op.) permet de constater que l'espèce est fréquente dans les grandes vallées et que seules trois zones présentent des hiatus importants:

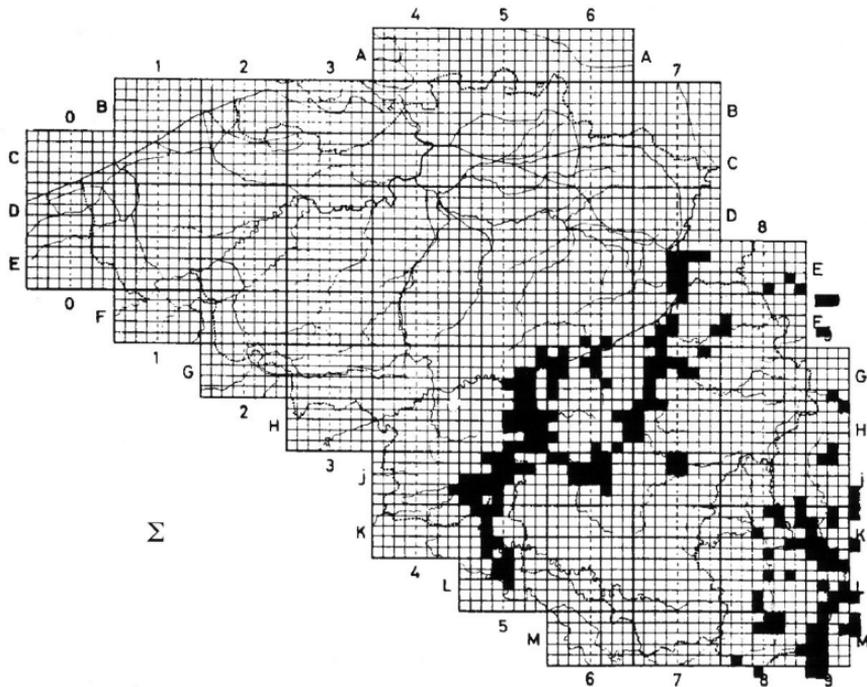
— l'Ourthe supérieure où la colonie du Hérou semble constituer un isolat important avec une disjonction d'aire d'environ 15 km (HUSSIN & PARENT 1996);

— la Meuse entre Huy et Liège: les arguments concernant l'absence de l'espèce dans ce secteur ont été avancés par PARENT (1978) mais l'hiatus n'est que partiel car l'espèce est présente à Flémalle (F6.48) et Grâce-Hollogne (F7.31) (Obs. pers.);

— la Vesdre où l'espèce n'est connue qu'aux environs de Liège, et bien plus haut dans la vallée à Franchimont (vallée de la Hoëgne), à Dolhain et à Stembert (PARENT 1978; obs. pers.). Sa présence est aussi connue à Verviers (PIRARD 1986; HERMANN comm. pers.). Le secteur compris entre ces stations méritait d'être prospecté afin de vérifier si l'hiatus (d'environ 15 km) était réel ou s'il s'agissait d'un manque de données. J'ai donc recherché les lézards dans cette vallée depuis la confluence Hoëgne-Vesdre jusqu'à la confluence Vesdre-Ourthe ainsi que le long des principaux affluents de la Vesdre dans ce secteur (Cartes 2 & 3).

---

(\*) rue des Anneux 7, B-4053 Embourg



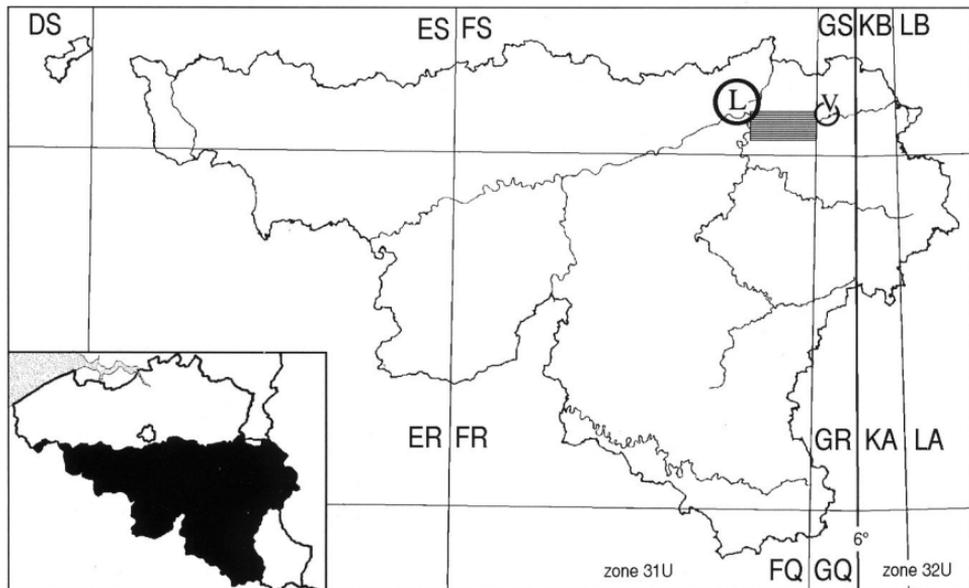
**Carte 1.** Répartition de *Podarcis muralis* en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg.

(PARENT 1997: 301)

## Répartition

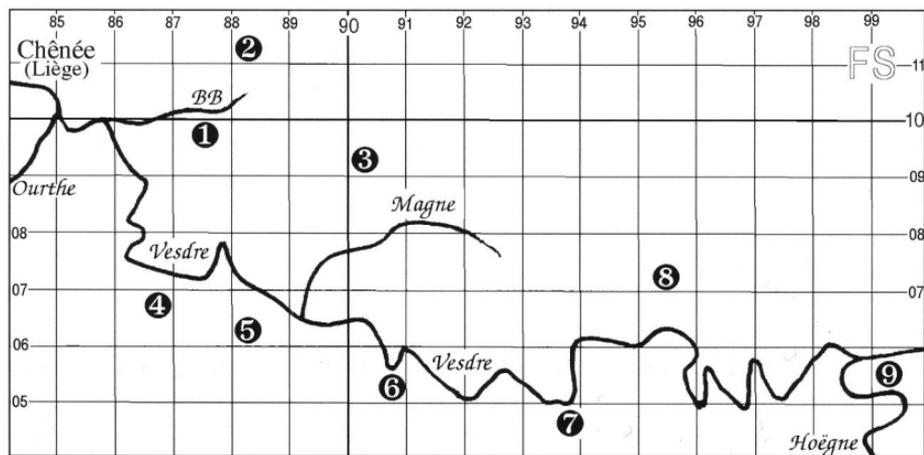
L'aire occupée est reprise à la carte 4; les mailles, basées sur le carroyage UTM, ont 1 km de côtés, le secteur est entièrement compris dans les carrés 31UFS80, 31UFS81, 31UFS90 et 31UFS91. Les prospections ayant été très intensives de 1995 à 1999, la carte doit être très proche de la réalité. Toutes les stations mentionnées proviennent d'observations personnelles (sauf en FS8507). Les stations mentionnées en FS8406 n'appartiennent pas au bassin de la Vesdre mais à celui de l'Ourthe (Embourg, Rocher du Bout du Monde).

On constate que pour une espèce en limite septentrionale de son aire, les stations sont étonnamment peu distantes et qu'il n'existe pas de disjonction d'aire importante. Le lézard est présent le long de la Vesdre (et le long de trois de ses affluents: le ruisseau du Bois de Beyne, le ruisseau du Fond des Cris et la Magne) entre Chênée et Fraipont. Il semble y avoir un léger hiatus entre ces colonies et celles comprises entre Nessonvaux et Pepinster. Le lézard est abondant dans la partie aval du bassin et se raréfie plus en amont. En dehors de la voie ferrée, seul un site abrite des lézards sur la rive gauche: les abords du cimetière de Chaudfontaine-Ninane (FR8607). L'espèce a cependant été signalée anciennement dans des carrières très proches (FR8507; M. BRIALMONT comm. pers.) mais n'a pu y être retrouvée récemment.



Carte 2. La dition dans le bassin de la Vesdre, entre Liège (L) et Verviers (V).

(Carroyage UTM 100 km × 100 km)



Carte 3. La vallée de la Vesdre et ses principaux affluents, ainsi que quelques localités entre Liège et Verviers.

**BB:** ruisseau du Bois de Beyne. **1:** Vaux-sous-Chèvremont; **2:** Beyne-Heusay; **3:** Magnée; **4:** Chaudfontaine; **5:** Prayon; **6:** Trooz; **7:** Fraipont; **8:** Nessonvaux; **9:** Pepinster.

(Carroyage UTM 1 km × 1 km, carré 31UFS, cartes IGN 42/5-6 et 42/7-8)

## Données écologiques

### Diversité des milieux occupés par *Podarcis muralis*

Les milieux occupés sont très variés:

- rochers: Chaudfontaine, Fraipont, Nessonvaux, Trooz;
- carrières: Magnée, Pepinster, Trooz;
- terrils: Beyne-Heusay, Vaux-sous-Chèvremont;
- landes à callune: Chaudfontaine;
- lande à molinie: Chaudfontaine;
- landes calaminaires: Chaudfontaine, Prayon;
- talus de chemins forestiers et talus de route: Chaudfontaine, Prayon, Trooz;
- cimetières: Chaudfontaine (Ninane), Prayon;
- vieux murs et murs de bâtiment: en plusieurs endroits, notamment à Chèvremont (Basilique).
- voies ferrées: la majorité de la vallée (Carte 5).

On s'aperçoit que les milieux d'origine anthropique permettent la survie d'un nombre non négligeable de stations. Les activités industrielles, notamment, ont permis la constitution d'habitats favorables au lézard des murailles (terrils, carrières, landes calaminaires).

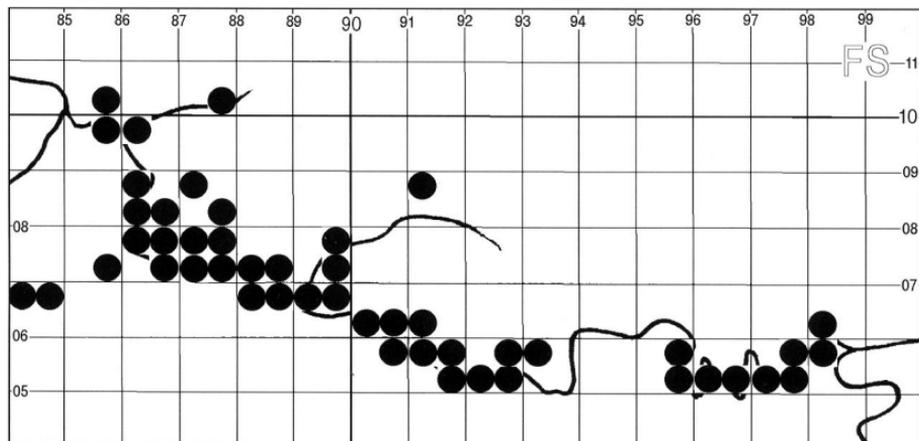
### Le rôle des voies ferrées

La ligne 37. Cette voie est colonisée sur plus de 10 km (Carte 5):

- km 104,2: Chênée (gare);
- des km 105,2 à 109,4: Chaudfontaine;
- km 110,8: Trooz (gare);
- des km 111,2 à 112,9: Trooz;
- des km 113,7 à 114,1: Fraipont;
- des km 116,7 à 119,5: Pepinster.

Le lézard a aussi colonisé la voie ferrée plus haut dans la vallée à Verviers (HERMANN comm. pers.) et à Dolhain (Obs. pers.). Étant donné que plusieurs stations sont proches de la voie, il est probable que cette dernière facilite les échanges entre les populations. Les lézards fréquentent principalement les talus de remblais (même ceux situés en milieu urbain, rudéralisés et envahis par la renouée du Japon, *Fallopia japonica*); ils sont fréquents aux abords des ponts, des tunnels et des gares. Il semble que la colonisation de la voie soit limitée par le manque d'ensoleillement provoqué par le versant nord de la vallée lorsque la voie longe celui-ci.

La ligne 38. Le rôle joué par cette voie, aujourd'hui désaffectée, reste peu clair. Les stations présentes le long du ruisseau du Bois de Beyne jalonnent toute la



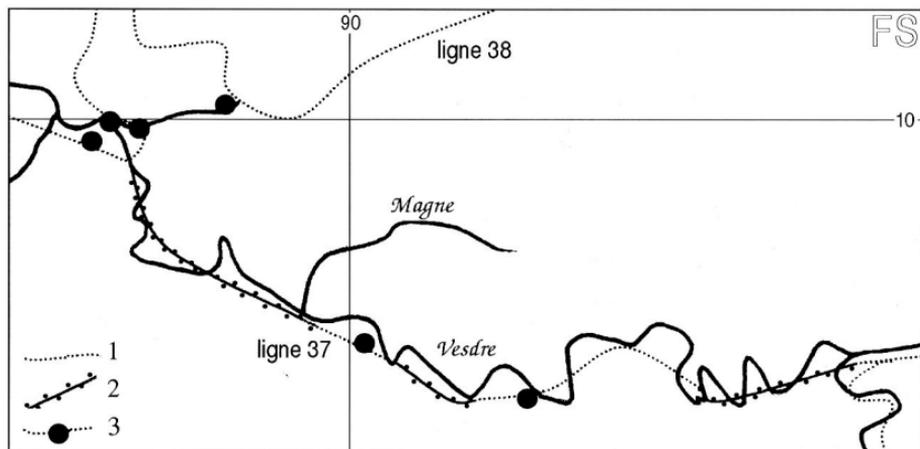
Carte 4. Répartition du Lézard des murailles dans le bassin de la Vesdre entre Liège et Verviers.

voie ferrée. Ces stations ont pu être colonisées via le vallon, cependant il n'y aucun affleurement rocheux dans ce secteur; la colonisation a pu aussi s'effectuer par l'ancienne voie ferrée, ce qui expliquerait la présence de lézards dans des sites qui sont tous artificiels (terrils, talus de route, talus de voie ferrée). Notons que l'ancienne ligne 38, reconverte en sentier piétonnier, ne constitue plus un habitat favorable au lézard.

### Les landes calaminaires

L'habitat le plus original est certainement constitué par les landes, particulièrement les landes calaminaires. Il y a un peu plus de 10 ans, DUVIGNEAUD et JORTAY (1987) considéraient que la totalité de l'herpétofaune semblait avoir disparu des landes calaminaires du vallon des Fonds de Forêt (Prayon). Ces auteurs mentionnaient cependant la présence du lézard vivipare (*Lacerta vivipara*) à Chaudfontaine, dans les zones les plus abritées de l'ancienne lande à *Calluna vulgaris*. Il doit y avoir eu confusion avec le lézard des murailles qui est abondant dans cette lande où il occupe un milieu habituellement fréquenté par le lézard vivipare. À Chaudfontaine, on peut ainsi observer *Podarcis muralis* dans des zones dépourvues de tout rocher et envahies par *Calluna vulgaris*, *Molinia caerulea* et *Agrostis capillaris*. Les densités y sont très élevées.

Le lézard des murailles est aussi présent dans les landes calaminaires calcicoles de Prayon, mais dans ce dernier site il ne se rencontre que dans les zones rocheuses au sein de la lande. Il est difficile de savoir si l'espèce était passée inaperçue il y a quelques années ou si une colonisation récente du site s'est effectuée à partir de populations proches. On notera cependant que l'espèce est présente un peu partout dans le vallon, y compris dans les zones les plus contaminées en métaux lourds, aux abords de l'usine de Prayon, sur des remblais calaminaires. Le lézard des murailles n'est pas la seule espèce de notre herpétofaune présente dans ces landes calaminaires: j'y ai également observé l'orvet (*Anguis fragilis*), ainsi que des larves de plusieurs amphibiens (*Rana temporaria*, *Bufo bufo*, *Triturus* sp.) dans des mares situées dans la zone contaminée.



**Carte 5.** Stations du lézard des murailles associées au domaine ferroviaire. **1.** Lignes ferroviaires; **2.** Stations ponctuelles du Lézard des murailles; **3.** Stations continues.

### Quelques remarques

Dans les cimetières, tant les vieux murs que les pierres tombales sont fréquentés par le lézard. Ce sont évidemment les vieux cimetières qui sont les plus propices à l'espèce. D'autre part, la présence du lézard sur les terrils ne semble pas exceptionnelle, il est connu sur au moins quatre terrils en région liégeoise (Obs. pers.; M. Brialmont, com. pers.).

### Évaluation des effectifs des populations

Les effectifs varient fortement d'un site à l'autre. Plusieurs populations ne doivent pas dépasser 15 individus et sont pour la plupart dans une situation précaire:

- Chênée: voie ferrée et talus de route;
- Vaux-sous-Chèvremont: mur de bâtiment et terril;
- Chèvremont: Basilique;
- Beyne-Heusay: terril;
- Fraipont: gare et rocher.

Les colonies suivantes comportent plusieurs dizaines d'individus:

- Prayon: lande calaminaire;
- Prayon: cimetière et environs;
- Trooz: en plusieurs endroits;
- Magnée: carrière;
- Pepinster: carrière.

La carrière de Trooz (en exploitation) comporte plus d'une centaine d'individus. Sur la voie ferrée, à Chaudfontaine-Trooz et entre Nessonvaux et Pepinster, les effectifs atteignent plusieurs centaines d'individus: il en va de même au Bois de la Rochette à Chaudfontaine (lande calaminaire et environs).

## L'influence des facteurs anthropiques

Selon PARENT (1978), le fait que les interventions anthropiques soient plus faibles dans les vallées des affluents que dans la vallée de la Meuse expliquerait que les colonies de ce lézard soient plus abondantes le long de ces affluents. Ce n'est pourtant pas le cas le long de la Vesdre où les interventions anthropiques ont clairement été favorables à ce lézard. Les habitats occupés par l'espèce sont d'ailleurs plus nombreux et plus variés au fur et à mesure que l'on va de l'amont vers l'aval, c'est-à-dire que l'on se rapproche de la ville de Liège. Dans la plupart des vallées, les lézards des murailles occupent principalement des rochers assez vastes mais plutôt distants les uns des autres, de sorte que les populations sont souvent isolées mais d'effectifs importants. Inversement, dans la vallée de la Vesdre, les rochers sont pour la plupart petits et abritent donc des populations de petite taille. Les nombreux habitats anthropiques peuvent constituer des relais entre les populations des milieux naturels et favoriser ainsi les échanges entre populations. L'ensemble des colonies pourrait ainsi fonctionner comme une métapopulation. Bien que le réseau routier, les plantations d'épicéas et divers autres facteurs représentent des obstacles récents aux échanges entre les populations, la présence d'une quantité non négligeable de milieux anthropiques favorables aux lézards doit contrebalancer, au moins partiellement, la présence de ces obstacles. Les colonies les plus importantes sont d'ailleurs situées dans des sites d'origine anthropique (landes, carrières et voie ferrée). La préservation des habitats artificiels colonisés par l'espèce semble donc importante si on veut éviter l'isolement des populations qui se cantonnent dans les milieux naturels.

## Remerciements

Je remercie vivement Monique BRIALMONT, Mathieu DENOEL et Jean-François HERMANNNS pour les informations qu'ils m'ont communiquées.

## Bibliographie

- DUVIGNEAUD, J. & JORTAY, A. 1987. - Un site intéressant de la région liégeoise: la partie méridionale du vallon des Fonds de Forêt (Forêt et Magnée, province de Liège). *Natural. belges* **68**: 33-48.
- HUSSIN, J. & PARENT, G.H. 1996. - Contribution à la connaissance du peuplement herpétologique de la Belgique. Note 9. Données nouvelles (1985-1995) sur la chrologie et l'écologie du Lézard des murailles, *Podarcis muralis* (LAURENTI 1768), au Benelux. *Natural. belges* **77**: 51-64.
- PARENT, G.H. 1978. - Contribution à la connaissance du peuplement herpétologique de la Belgique. Note 2. Le caractère relictuel d'âge Atlantique de l'aire du Lézard des murailles, *Lacerta muralis muralis* (LAURENTI) au Benelux. *Natural. belges* **59**: 209-222.
- PARENT, G.H. 1997. - Contribution à la connaissance du peuplement herpétologique de la Belgique. Note 10. Chronique de la régression des Batraciens et des Reptiles en Belgique au cours du XX<sup>ème</sup> siècle. *Natural. belges* **78**: 257-304.
- PIRARD, J. 1986. - Étude d'un milieu urbain. Les amphibiens et les reptiles. *Revue verviét. Hist. nat.* **25**: 25p + 2 dessins (numéro spécial).